

ATTESTATION

Je soussigné, Henri OCTAVE, Maire, considérant les risques encourus par les enfants lors de l'accueil de loisirs (ALSH) et afin d'éviter la propagation du virus, décide de maintenir la fermeture de l'accueil de loisirs du 12 au 23 avril 2021.

Ce certificat est établi pour valoir ce que de droit.

Gandrange, le 12 avril 2020

Henri OCTAVE,



Maire